



Avis d'audience publique et d'aide financière aux participants

Le 25 juillet 2016

Réf. 2017-H-01

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique en avril 2017 pour étudier une demande d'Ontario Power Generation Inc. (OPG) concernant le renouvellement, pour une période de dix ans, de son permis d'exploitation d'une installation de gestion des déchets délivré pour son installation de gestion des déchets Western (IGDW). Le permis actuel arrivera à échéance le 31 mai 2017. L'IGDW est située dans la municipalité de Kincardine, en Ontario, sur le site de Bruce Power.

La demande d'OPG comprend également une demande d'autorisation concernant l'agrandissement du site actuel et la construction de structures de stockage supplémentaires à l'IGDW afin qu'OPG puisse poursuivre ses activités de gestion des déchets radioactifs.

Date : Le 12 avril 2017

Lieu : Salle des audiences publiques de la CCSN, 14^e étage, 280, rue Slater,
Ottawa (Ontario)

Heure : Tel qu'indiqué dans l'ordre du jour, qui sera publié avant la date de l'audience

L'audience publique sera diffusée en direct sur le site Web de la CCSN (suretenucleaire.gc.ca) et sera ensuite disponible sur le site pendant 90 jours.

Dans le cadre de son Programme de financement des participants, la CCSN offre un financement pouvant aller jusqu'à **75 000 \$** pour aider le public, les groupes autochtones et les autres parties intéressées à examiner la demande d'OPG et les documents connexes, et à participer au processus d'audience de la Commission en présentant des interventions propres au sujet examiné.

La date limite pour soumettre le formulaire de demande d'aide financière rempli à la CCSN est le **30 octobre 2016**.

De plus, les membres du public qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier en cause ou qui possèdent des renseignements pouvant être utiles à la Commission sont invités à soumettre leurs commentaires sur la demande d'OPG. Les demandes d'intervention doivent être envoyées au Secrétariat de la Commission d'ici le **13 mars 2017** au moyen du formulaire de demande en ligne ou aux coordonnées indiquées ci-dessous. Conformément aux *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, **la demande d'intervention doit comprendre les renseignements suivants :**

- un mémoire comprenant les commentaires qui seront présentés à la Commission

- un énoncé expliquant la forme de l'intervention, soit par mémoire, soit par mémoire accompagné d'une présentation orale
- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du demandeur

Sachez que tous les mémoires sont mis à la disposition du public sur demande auprès du Secrétariat. Les renseignements personnels, comme l'adresse et le numéro de téléphone, sont essentiels pour relier le mémoire à son auteur. Veuillez présenter vos renseignements personnels sur une page distincte si vous voulez assurer leur confidentialité.

Le mémoire d'OPG et les recommandations du personnel de la CCSN qui seront examinés lors de l'audience seront disponibles après le 10 février 2017. Pour les obtenir, il faut en faire la demande auprès du Secrétariat à l'adresse ci-dessous ou directement à partir du site Web de la CCSN. De plus amples renseignements sur l'audience ou sur le processus d'audiences publiques de la Commission figurent sur le [site Web de la CCSN](#).

Pour toute question au sujet du Programme de financement des participants, veuillez communiquer avec :

Administrateurs du Programme de financement des participants
Tél. : 613-947-6382 ou 1-800-668-5284
Courriel : cpsc.pfp.ccsn@canada.ca
Web : [Programme de financement des participants](#)

Pour des renseignements sur le processus d'audience, veuillez communiquer avec :

Agente principale du tribunal, Secrétariat
Tél. : 613-996-9063 ou 1-800-668-5284
Télec. : 613-995-5086
Courriel : cpsc.interventions.ccsn@canada.ca
Web : [Participer à une audience publique de la Commission](#)